

Questions orales

M. Blenkarn: Madame le Président, ma question supplémentaire concerne le rapport. Il y a un certain nombre de mesures qui pourraient être prises immédiatement sans passer par une longue période d'étude. Le ministre peut-il ordonner que les trains transportant des produits chimiques dangereux n'aient pas plus de 4,000 pieds de long? Le ministre peut-il prescrire que le transport des produits chimiques dangereux soit réservé exclusivement aux véhicules pourvus de coussinets à galets? Le ministre peut-il prescrire que les sociétés ferroviaires commencent immédiatement à installer des capteurs thermiques tous les 20 milles, conformément aux recommandations? En d'autres termes, le ministre a-t-il l'intention de prendre au sérieux ses responsabilités en matière de sécurité?

M. Pepin: Madame le Président, j'en déduis deux choses. La première est qu'il n'est pas facile d'écarter la préoccupation économique. Si la CCT l'avait fait dans le passé, je crois que mon collègue conservateur aurait été le premier à le lui reprocher. En second lieu, j'estime qu'un organisme comme la Commission canadienne des transports, ne peut être tenu seul responsable du comportement de la société indéfiniment; en conséquence, puisque la situation n'est plus la même et que les gens eux-mêmes ont évolué, peut-être lui demandera-t-on aujourd'hui d'adopter une attitude quelque peu différente.

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

LES PROPOSITIONS À L'ÉTUDE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Hier, le ministre a annoncé une augmentation des crédits affectés à la recherche et au développement de manière à ce que les fonds ainsi affectés égalent 1.5 p. 100 du produit national brut en 1985. Malheureusement, le ministre se rappellera qu'on avait annoncé la même chose en 1978 et que l'année visée était 1983. Si cette politique n'a jamais été appliquée c'est que le gouvernement ne s'était pas donné la peine d'élaborer des programmes de stimulants fiscaux et de subventions. Je demande au ministre quel genre de propositions, de stimulants fiscaux ou de subventions, c'est-à-dire des stimulants pour les entreprises et des subventions aux universités, le ministre se dispose-t-il de faire pour assurer le succès de ce nouvel objectif?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, non seulement j'ai annoncé hier la date à laquelle nous comptons atteindre l'objectif de 1.5 p. 100 du produit national brut consacré à ces efforts, mais j'ai également expliqué, aux fins de la planification, le programme des dépenses que prévoyait engager le gouvernement fédéral dans divers domaines auxquels il s'intéresse, par exemple les universités, la recherche dans le secteur privé et certaines activités précises des ministères fédéraux. Non seulement nous avons fixé une date pour atteindre cet objectif, mais nous avons également fait état des dépenses, lesquelles, toujours aux fins de la planification, nous jugions nécessaire d'effectuer pour y parvenir. Nous avons également expliqué que la participation du gouvernement fédéral à cet objectif de 1.5 p. 100 d'ici la date prévue devrait s'établir à .5 p. 100.

Cette structure me sert de base dans les discussions que je poursuis en ce moment avec le secteur privé et les universités. De toute évidence, elle n'est pas complète et nous ne l'avons pas encore arrêtée jusque dans ses moindres détails. D'autres programmes seront présentés au gouvernement pour expliquer comment nous favoriserons l'épanouissement fort considérable du secteur privé, lequel épanouissement s'imposera si nous voulons atteindre l'objectif de 1.5 p. 100. Le député a donc certainement déjà examiné les documents fournis. Nous y faisons bien plus que simplement fixer à 1985 la date à laquelle nous devons atteindre cet objectif de 1.5 p. 100. Les documents contiennent beaucoup plus de renseignements au sujet des dates que s'est fixées le gouvernement pour y parvenir.

M. Crombie: Madame le Président, il est clair que les porte-parole de l'industrie ne croient pas le ministre. Sa crédibilité et celle de son gouvernement sont mises en doute. La Northern Telecom, organisme de recherche très important, a déclaré que le ministre se payait de mots et que l'on essaie de faire croire au public que des mesures sont prises. L'Association canadienne de la technologie de pointe dit que le ministre soigne les symptômes et non les causes, et la Fédération canadienne des entreprises indépendantes prétend que sa politique ne vaut pas le papier sur lequel elle est écrite. Tout cela s'explique par une excellente raison, la participation du gouvernement diminue. Quand le ministre présentera-t-il de véritables propositions qui déboucheront sur une vraie politique et permettront d'entreprendre de sérieux travaux de recherche et de développement dans le pays?

Des voix: Bravo!

M. Roberts: Madame le Président, je conteste l'hypothèse qui sous-tend la question du député. En fait, hier, lorsque nous avons présenté nos propositions aux présidents d'université et au groupe de représentants d'associations commerciales à Toronto, ils ont accueilli prudemment le programme que je leur ai exposé...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Avec réserve.

M. Roberts: A cause des déceptions qu'ils ont connues dans le passé et auxquelles le député a fait allusion, ils attendent de voir quelles autres mesures seront prises mais, dans l'ensemble, leur première réaction ma déclaration d'hier a été plutôt favorable.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE SI LA QUESTION DE LA PRISE D'OTAGES SERA SOULEVÉE LORS DE LA RÉUNION DES CHEFS D'ÉTAT OCCIDENTAUX EN JUIN PROCHAIN

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Madame le Président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Maintenant que la crise irano-américaine semble être réglée par l'entente intervenue entre Téhéran et Washington, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention, lors de la réunion des sept chefs d'État occidentaux, ici à Ottawa en juin prochain, de soulever la question de la prise d'otages, je parle de diplomates, et des mesures qui pourraient être prises si une situation semblable devait se produire à